

Réf: Dossier 326837

Avis de constitution

SOCIETE « KY-TECK »

Siège Abidjan, YOPOUGON ; NIANGON SUD A
DROITE ; lot 11, ILOT 03, SECTION : DH, PARCELLE : 169,
Lot 11, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KY-TECK »

Objet : - VENTE ET FOURNITURE D'EQUIPEMENTS
ELECTRIQUES, INFORMATIQUES ET D'ENERGIE
SECONDAIRE.

- INSTALLATION ET MAINTENANCE
- SERVICES APRES VENTE (SAV)
- ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, YOPOUGON ; NIANGON SUD A
DROITE ; lot 11, ILOT 03, SECTION : DH, PARCELLE : 169,

Lot 11, Ilot 03

Dirigeant(s) M KOUADIO N'CHO YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07228 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44431/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

